



FISCAL AFFAIRS

Remboursements de TVA

SÉRIE DE SÉMINAIRES EN LIGNE SUR LA TVA ORGANISÉS PAR LE FMI

22 MARS 2022

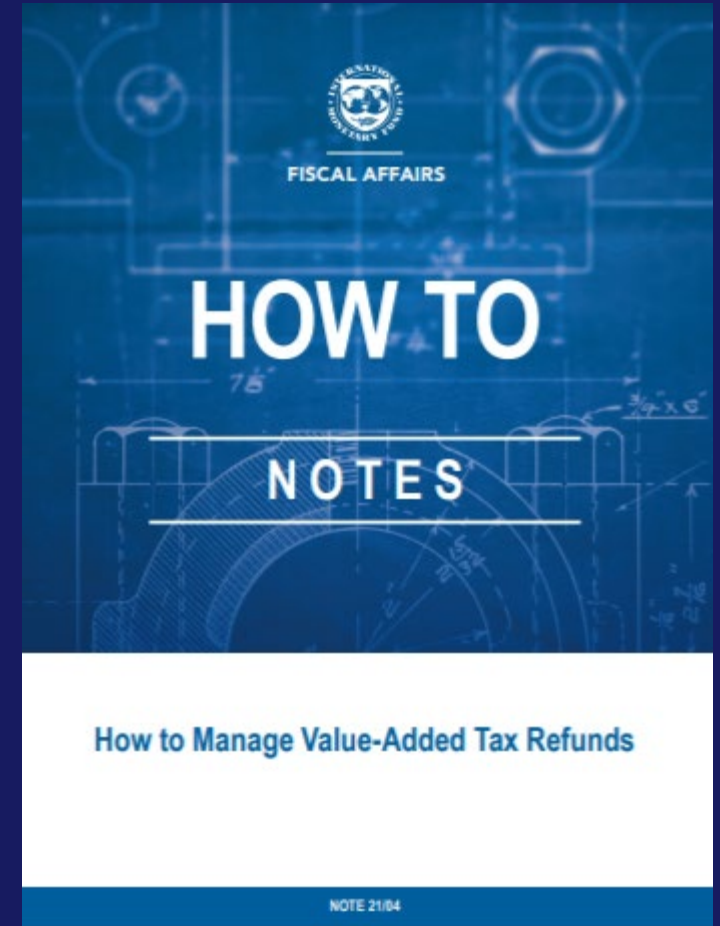
Debra Adams

Cheffe de la division administration des recettes I

Les points de vue sont ceux de l'auteur et ne doivent pas être attribués au FMI, à son conseil d'administration ou à ses dirigeants.

Aperçu

- Quels sont les objectifs d'un mécanisme efficace de remboursement de TVA et quelles en sont les implications sur le plan de l'action publique ?
- Les remboursements de TVA sur le plan de l'administration des recettes
- Les remboursements de TVA sur le plan de la gestion des finances publiques (GFP)

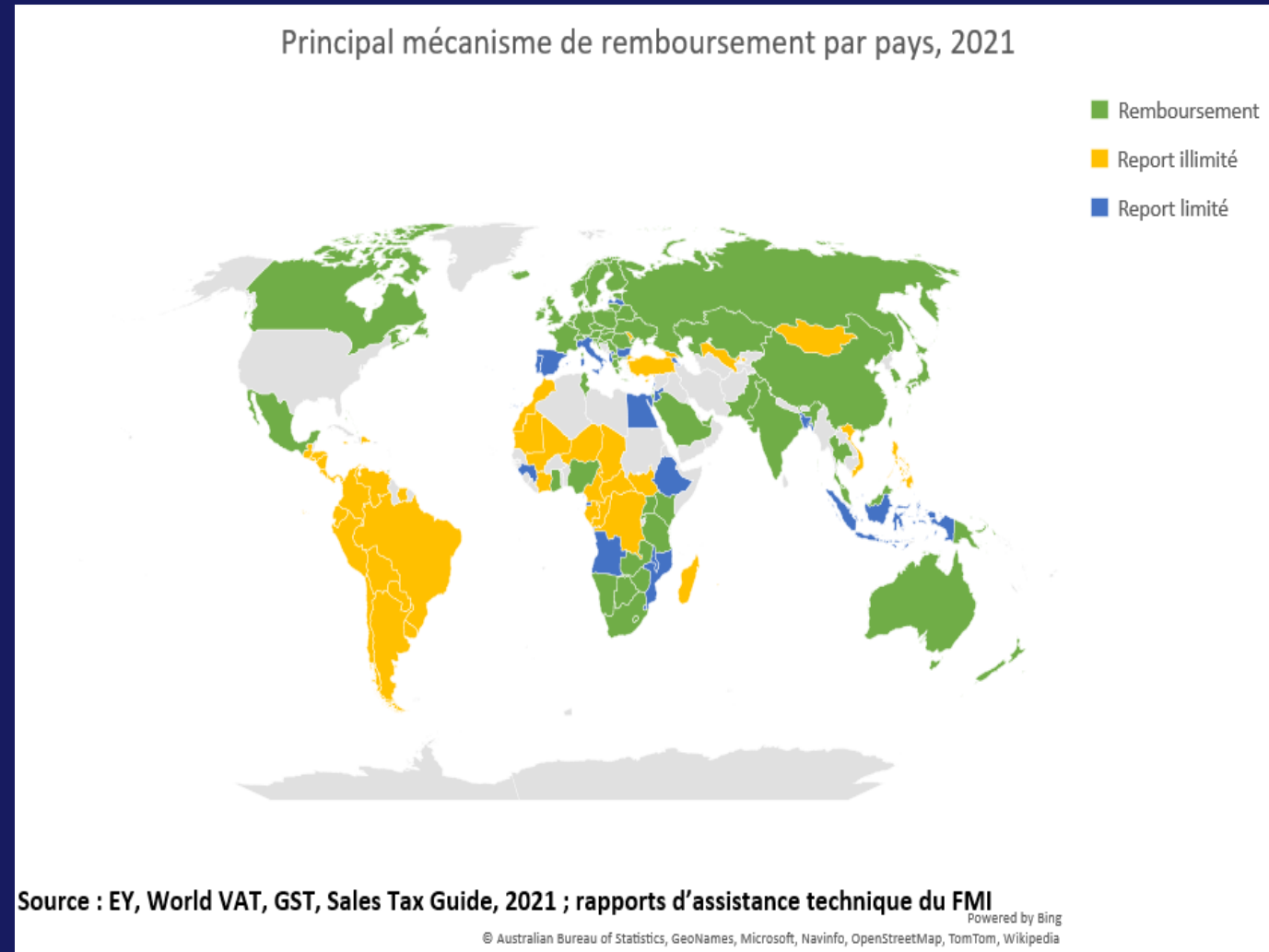


Connaissances de base : à quoi servent les remboursements de TVA ?

- Structure de la TVA :
 - Taxe à plusieurs étapes
 - Taxer la consommation finale
 - Principe de destination
- Quelle est la raison d'être des crédits de TVA ?
 - Raisons structurelles : exportations, investissement, constitution de stocks
 - Raisons de politique publique : taux zéro pour les approvisionnements intérieurs ; régimes forfaitaires
 - Respect des obligations fiscales : retenues, mécanisme d'autoliquidation

Mécanismes de remboursement de TVA

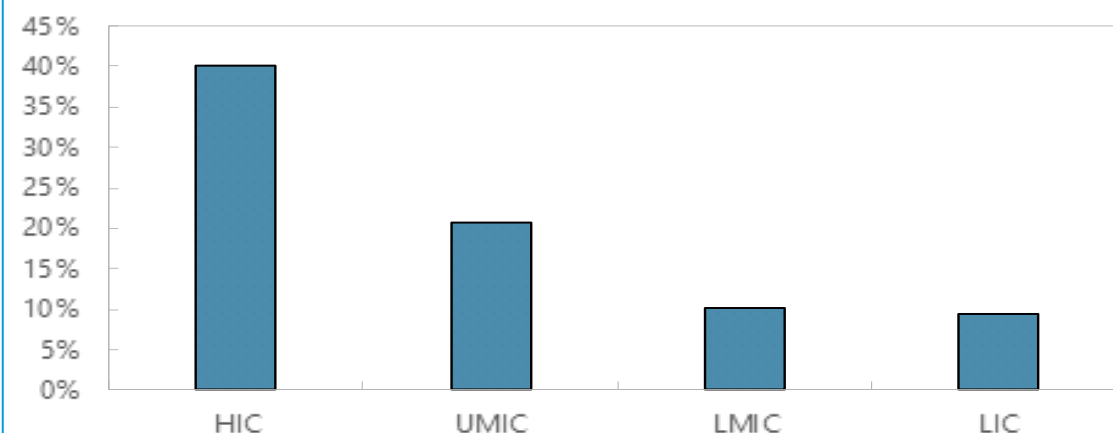
- Trois approches distinctes mais souvent associées :
 - Remboursement immédiat
 - Report limité
 - Report illimité
- Les remboursements de TVA sont généralement payés au comptant, mais pas toujours :
 - Certificats fiscaux (négociables ou non)
 - Obligations d'État (généralement pour apurer d'importantes accumulations de crédits de TVA en souffrance)



Niveaux des remboursements de TVA

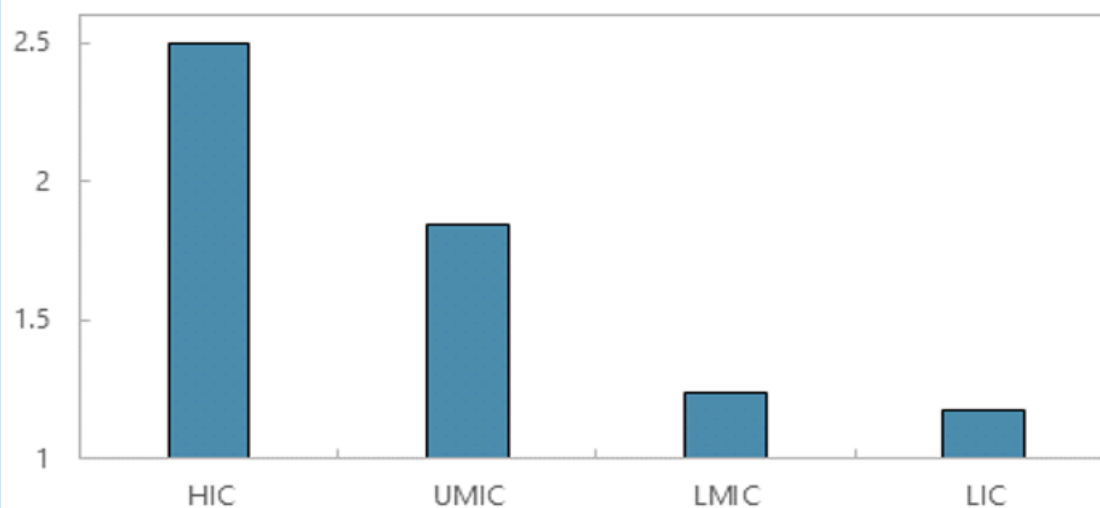
- Niveaux bas dans les pays à faible revenu (en particulier en Afrique et en Amérique latine) :
- ... ce qui est souvent contraire aux prédictions fondées sur la structure économique
- ... ce qui laisse entrevoir des difficultés pour la gestion des remboursements (aspects administratifs et financiers)
- ... ce qui indique souvent une accumulation de crédits de TVA (le recours à des régimes de report des crédits de TVA est une autre raison possible)

Refunds as a Percent of VAT, 2019



Source: ISORA and IMF WoRLD

Adequacy of the VAT refund system



Source: TADAT Secretariat

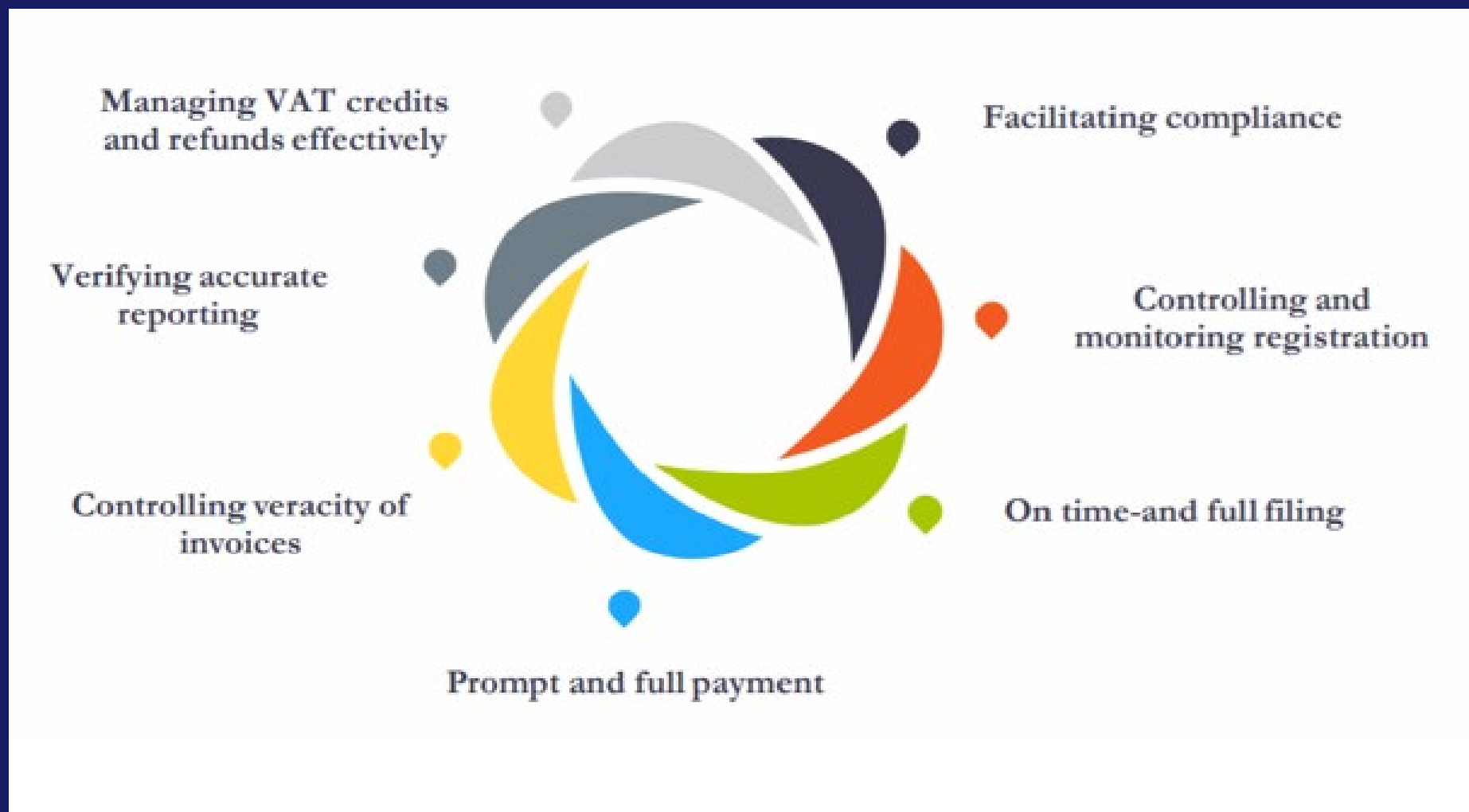
Remédier aux difficultés de remboursement ou déformer la structure du régime de TVA ?

- Les pays sont à la recherche de solutions pour limiter les remboursements (plutôt que de résoudre le problème), qui passent par des allègements objectifs ou subjectifs :
 - Exonération des importations
 - Taux zéro / autoliquidation pour les approvisionnements intérieurs
 - Report de la TVA à l'importation
 - Régimes de présomption d'assujettissement
 - Groupements TVA
- Ces mécanismes fonctionnent-ils ? Pas vraiment :
 - Le problème des remboursements s'aggrave (davantage de remboursements, portant cependant sur des montants plus modestes)
 - Plus de complexité, augmentation des coûts d'administration et de respect des obligations fiscales
 - La structure et la productivité de la TVA sont compromises ; déperditions de recettes
 - Extension de la liste des exonérations et des régimes à taux zéro (« *preference creep* »)

Les remboursements de TVA sur le plan de l'administration des recettes

- Généralement, les pays dont les capacités sont modestes ont beaucoup de progrès à faire dans l'administration de la TVA.
- Plusieurs problèmes essentiels doivent être résolus (enregistrement, exactitude des déclarations, etc.).
- Il est indispensable d'appliquer une vaste stratégie de lutte contre la fraude et de maîtrise du risque de non-respect des obligations en matière de TVA ; les problèmes posés par la fraude aux remboursements de TVA ne sauraient trouver leur solution grâce à une mesure unique.

Stratégie de maîtrise du risque de non-respect des obligations en matière de TVA : approche intégrée



Principaux éléments d'une stratégie de lutte contre la fraude à la TVA

- Mesures anti-fraude préventives ou interventions précoces, p. ex. vérifications minutieuses pré- et post-enregistrement, législation efficace en matière de facturation (électronique) de la TVA, rapprochements de données, etc.
- Empêcher les fraudeurs de jouir des fruits de leurs activités délictueuses
- Accroître le risque financier auquel s'exposent les coupables ou complices de fraude
- Mettre en place des systèmes de collaboration et d'échange d'informations, aux niveaux national et international
- Enrichir les compétences anti-fraude des ressources humaines et du personnel

Les remboursements de TVA sur le plan de la gestion des finances publiques (GFP)

Trésor

- TVA brute (importations et exportations) transférée quotidiennement sur le compte unique du Trésor (CUT)
- Établissement d'un compte secondaire à solde nul dépendant du CUT, afin de recevoir à intervalles réguliers le montant total exigé par l'administration fiscale aux fins de remboursements de TVA ; il incombe à l'administration fiscale d'autoriser l'utilisation de ces montants pour verser les remboursements, conformément à ses procédures de vérification fondées sur l'évaluation des risques

Budget

- Seule la TVA nette peut servir à financer des dépenses publiques : les remboursements de TVA et les montants de TVA bruts figurent dans la documentation budgétaire à titre informatif

Dette, comptabilité et statistiques

- À des fins comptables et statistiques, les demandes de remboursements de TVA n'ayant pas été traitées ou n'ayant pas donné lieu à des versements au cours de la période autorisée relèvent de la dette publique.
 - L'administration fiscale doit déclarer chaque mois aux organismes chargés des statistiques et de la comptabilité nationales les montants concernés par des remboursements en souffrance (ainsi que l'ancienneté des demandes), qui seront alors considérés comme des arriérés publics.

Merci